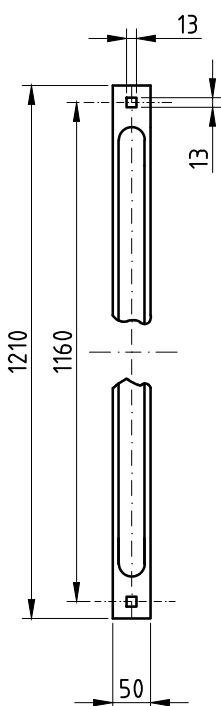


1. Déterminez l'emplacement de l'équipement en tenant compte de l'emprise au sol (zone de sécurité). Orientez le toboggan en direction du nord-est ou à l'ombre des arbres.
2. Effectuez les travaux de déblai selon le dessin. Prenez en considération qu'une terre meuble est indispensable pour effectuer un montage stable.
3. Alignez le toboggan et installez la zone de sortie d'une inclinaison de 5°. Fixez-la moyennant les forages dans la bride.
4. Remplissez le trou de béton non armé de la classe C20/25 et posez-y le scellement.
5. Après la prise complète du béton, recouvrez la fondation. Dépendant du profil du terrain, la hauteur de chute libre h_x au parcours du toboggan correspond à la distance verticale entre la face inférieure de la glissière et le sol; pour la surface de heurt au parcours du toboggan, il faut donc déterminer un sol amortissant dont la hauteur critique de chute est aussi grande ou plus grande que la hauteur de chute libre (voir EN 1176-1:2008). Si la hauteur de chute s'élève à moins que 0,60m, il faut quand même utiliser un sol amortissant, à cause du mouvement forcé en glissant. La qualité amortissante doit correspondre à la hauteur réelle h_x . Il faut recouvrir la surface de heurt autour de la zone de sortie du toboggan d'un matériau qui correspond aux exigences à une hauteur de chute critique d'au moins 1000 mm.
6. Autorisation d'utilisation après la prise complète du béton.
7. Conformément aux instructions de maintenance, contrôlez les vissages après 4 à 5 semaines et resserrez, si nécessaire.

Veillez transmettre au personnel compétent les outils particuliers fournis (par ex. clé hexagone Allen) ainsi que toute documentation spécifique importante pour la gestion de sécurité selon la norme EN 1176-7 comme par ex. facture, bon de livraison, confirmation de commande, instructions de montage et d'entretien.

fixation moyennant bride
1/10(mm)

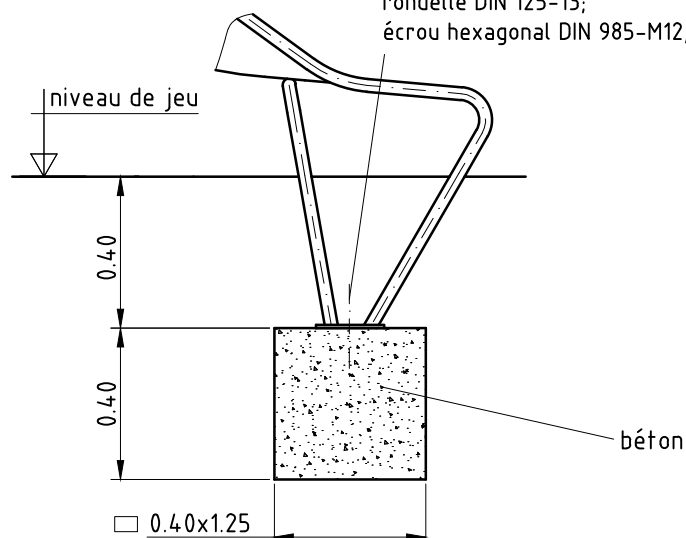


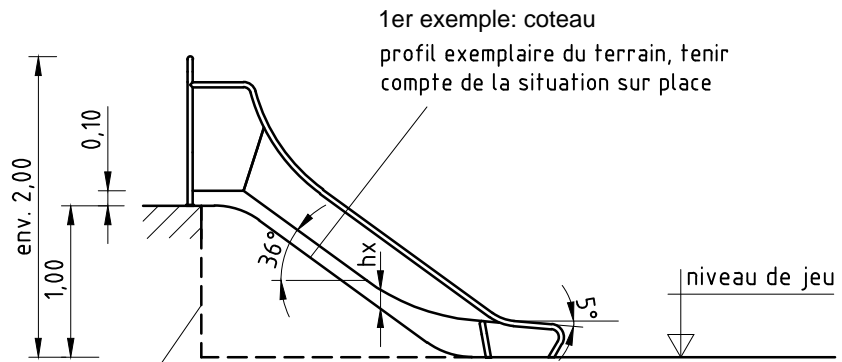
hexagone Allen) ainsi que toute documentation spécifique importante pour la gestion de sécurité selon la norme EN 1176-7 comme par ex. facture, bon de livraison, confirmation de commande, instructions de montage et d'entretien.

type A
1/20

2 x vissage de la zone de sortie du toboggan sur une fondation sur place moyennant scellement

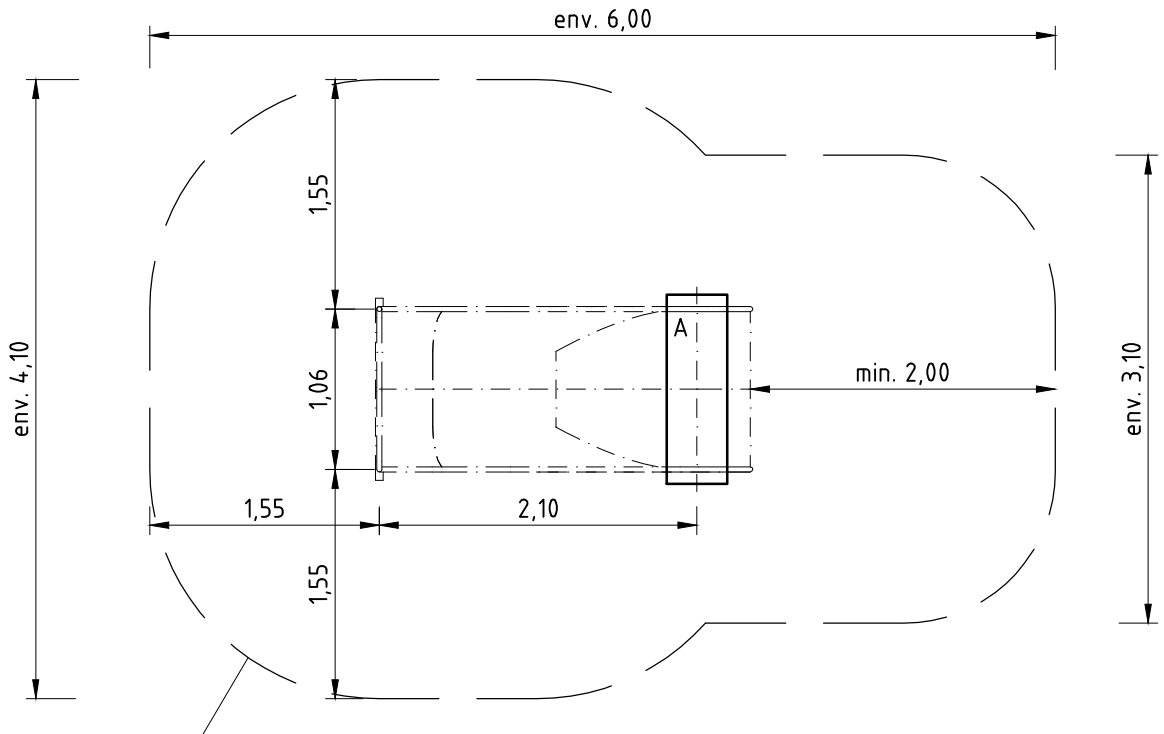
comportant:
vis à béton DIN 529-M12x160;
rondelle DIN 125-13;
écrou hexagonal DIN 985-M12;





2e exemple: montage à une plate-forme (hauteur max. de chute libre = 1,10m)

La hauteur de chute libre h_x au parcours du toboggan dépend du profil du terrain et correspond à la distance verticale entre la face inférieure de la glissière et le sol; il faut donc choisir un revêtement amortissant dont la hauteur critique de chute est aussi grande ou plus grande que la hauteur de chute libre (voir EN 1176-1:2008).



surface de heurt, dépendant du parcours de la butte; exemple d'une hauteur de chute de 1,10 m max.